

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la
Communauté en exercice :
39**

EFFECTIF LEGAL : 39

**Certifié affiché à la porte
de la Maison de la
Communauté
Le 30.06.2026
Convocation faite
Le 16.06.2026**

Délibération N°2026-06-100 Cotisation 2026 à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers Ardennes (UDSPA)

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 22 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, et le lundi vingt-deux juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, M. Pascal GILLAUD, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, M. Dominique HAMAIDE, Mme Jennifer PECHEUX, M. Raphaël SPYT, Mme Carole AVRIL, MM. Claude WALLENDORFF, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (jusqu'au point n°2026-06-101) Olivier DIEUDONNE, Mmes Priscilia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, MM. Romain ZOLTOWLOS, Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN, M. Jean-Pol DEVRESSE, Mme Isabelle COQUET (jusqu'au point n°2026-06-104), M Philippe RAVIART.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Valérie D'AMARIO) Fabien PRIGNON (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mmes Marielle SAXE, Angélique WAUTOT, M. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Roseline MADDI (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Bernard DEFORGE (à partir du point n°2026-06-102 puis pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Mme Carole ARIBI (pouvoir à M. Romain ZOLTOWLOS), MM. Hacı-Durmus DEMIR, Christophe LEONARD, Mmes Albane WASLET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Isabelle COQUET (à partir du point 2026-06-105 puis pouvoir à M. Philippe RAVIART).

Mme Liliane PASSEFORT, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu sa délibération n° 1998-10-147 du 27 octobre 1998, décidant que la cotisation des quatre Corps de Sapeurs-Pompiers du District à l'UDSPA serait, à compter de 1999, prise en charge par le District,

Considérant l'appel à cotisation 2026 de l'UDSPA pour les Centres d'Incendie et de Secours de FUMAY-HAYBES et REVIN.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de verser pour 2026, les cotisations suivantes à l'UDSPA :

Centres d'incendies	Montant 2026 €
FUMAY-HAYBES	1 857,20 €
REVIN	3 691,10 €
TOTAL	5 548,30 €

* **donne délégation** au Président pour verser, à l'UDSPA, les cotisations des Centre d'Incendie et de Secours de GIVET et VIREUX-MOLHAIN à réception des pièces justificatives.

Pour extrait conforme

Le Président
Mathieu SONNET



Mathieu SONNET

Mathieu SONNET
2026.07.03 11:37:21 +0200
Ref:11288182-17033361-1-D
Signature numérique
le Président